

COMPTE ADMINISTRATIF

EXERCICE 2017

BUDGET HOTEL D'ENTREPRISES

Le conseil municipal a institué en 2002 un budget annexe pour retracer l'ensemble des opérations financières relatives à la construction et à la gestion de l'hôtel d'entreprises.

Il a en effet été jugé nécessaire de distinguer du budget communal l'ensemble des opérations comptables et budgétaires de l'hôtel d'entreprises car l'ensemble des opérations a fait l'objet d'une comptabilité de TVA gérée par le comptable de la ville (le budget annexe est donc exprimé en HT).

La construction a été financée à l'aide d'un crédit bail dont le remboursement constitue aujourd'hui l'essentiel des dépenses de fonctionnement pour une durée de 15 ans depuis le 1er décembre 2002.

Au regard de ces dépenses, la perception des loyers des locataires de la commune constitue les recettes dans le cadre d'un contrat de bail conclu avec les sociétés SCI Clagny-Trianon et Clagny-Villepreux.

La gestion et le fonctionnement de ce bâtiment constituent une opération blanche pour la commune.

Le résultat de fonctionnement à la fin de l'exercice 2017 se présente ainsi :

• résultat brut de l'exercice 2017 :	-0.01 euro
• résultat reporté de 2016 :	3.38 euros

• résultat net fin 2017 :	3.37 euros
• solde des restes à réaliser de 2017 vers 2018 :	0.00 euro

Solde net disponible : + 3.37 euros

Compte tenu des résultats ci-dessus, nous constatons les éléments suivants :

- Excédent de fonctionnement	-0.01 euro
- Excédent de fonctionnement reporté	3.38 euros
- Restes à réaliser	0.00 euro
- Montant de l'excédent à reporter en fonctionnement R002	3.37 euros